

Le Navire échoué

Al-Balagh, 12 juillet 1945.

Le Président du Conseil sait-il que son navire est échoué, incapable d'avancer comme de reculer, contraint plutôt à une position qu'il ne peut dépasser — cette position même où se trouva contraint un poète ancien, lorsqu'il dit :

La passion m'a arrêté là où tu es : je ne puis ni m'en éloigner, ni aller au-delà.

Et je ne sais si c'est la passion qui a arrêté le navire du Président du Conseil exactement là où il se trouve, de sorte qu'il ne peut ni avancer ni reculer, ou si c'est autre chose qui l'a arrêté ; mais la seule chose qui ne fasse aucun doute, c'est que le navire est échoué, incapable de poursuivre sa route, et incapable de virer pour revenir sur ses pas, demeurant exactement là où il se trouvait avant que le Président du Conseil ne le pousse dans cette mer houleuse et tempétueuse du gouvernement, comme on dit dans les Mille et Une Nuits.

Et le Président du Conseil n'a nul besoin que nous lui apportions la preuve que son navire est échoué, incapable ni d'avancer ni de reculer ; car la session parlementaire s'est ouverte en janvier dernier. Il me semble que nous sommes maintenant en juillet, et que le Parlement n'a presque rien accompli, parce que le gouvernement ne lui a rien soumis, et il étudie à présent le budget d'une manière à la fois hâtive et traînante, si tant est que hâte et lenteur puissent se trouver réunies en même temps. La Chambre des députés fait passer le budget en force, tandis que le Sénat ne se réunit qu'une fois par semaine, juste assez pour qu'il puisse, lui aussi, le faire passer en force. L'été a avancé, la chaleur s'est intensifiée, le croissant de Chaabane est apparu, et le Ramadan se met en marche vers les gens, ou les gens se mettent en marche vers le Ramadan ; et une fois le mois de jeûne arrivé, il sera préférable pour le Parlement de se reposer, ou de se laisser reposer.

Et cela signifie qu'une année législative entière a été perdue pour l'Égypte, sans qu'un seul pas, large ou étroit, n'ait été accompli vers la réforme sociale, économique ou administrative ; l'Égypte est simplement restée là où le ministère wafdiste l'avait laissée, attendant des lois qui garantiraient le progrès économique, social et administratif, sans rien obtenir de ces lois.

On disait autrefois que le régime en place avait été institué pour nourrir l'affamé, vêtir celui qui est nu, rassurer celui qui a peur, instruire l'ignorant, soigner le malade et secourir l'affligé. Et l'on dit encore que les Égyptiens souffrent de la faim, souffrent de la nudité, souffrent de la peur, souffrent de l'ignorance, souffrent de la maladie, et souffrent de toutes ces choses qui les poussent à l'angoisse et à appeler au secours, sans trouver, en tout cela, personne pour les sauver ou les secourir.

Cela se dit encore, tantôt à la Chambre des députés, tantôt dans les journaux, et toujours dans les clubs, les foyers, les villes et les villages des gens. Dans ce cas, à quelle fin un régime a-t-il été aboli et un autre mis à sa place ?! À quelle fin un ministère a-t-il été démis et un autre installé à sa place ?!

Et l'on disait que le régime en place avait été institué précisément pour réparer les instruments du gouvernement, après que la corruption les eut atteints de toutes parts. Et l'on dit encore, au Parlement, dans les journaux, dans les clubs et dans les rues, que les instruments du gouvernement renferment encore une grande part de corruption — des accusations portées contre certains ministres et certains hauts fonctionnaires, des rapports que les ministres eux-mêmes soumettent au parquet pour que les accusations portées contre eux soient instruites, des communiqués que les ministères publient et que les journaux reproduisent avant de les mettre en doute ouvertement, en démentant certains d'entre eux avec preuves et témoignages à l'appui. Dans ce cas, à quelle fin un régime a-t-il été aboli et un autre mis à sa place ?! À quelle fin un ministère a-t-il été démis et un autre installé à sa place ?!

Et l'on disait que le ministère wafdiste avait tant abusé des exceptions qu'il avait corrompu le cœur, l'esprit et les penchants des fonctionnaires, et que le nouveau ministère réparerait ce que le ministère wafdiste avait corrompu. Et l'on dit encore, dans les journaux, dans les clubs et dans les rues, que le ministère actuel accorde des exceptions tout comme le faisait son prédécesseur, et que le cœur, l'esprit et les penchants des fonctionnaires ont été frappés d'un très grand doute, exposés à une très grande inquiétude, et envahis d'un très grand désespoir et d'un grand accablement. Dans ce cas, à quelle fin un régime a-t-il été aboli et un autre mis à sa place ?! À quelle fin un ministère a-t-il été démis et un autre installé à sa place ?!

Et l'on disait que le ministère actuel rendrait aux gens leur liberté pleine et entière, leur permettant de parler, d'écrire, de prononcer des

discours, de se réunir et de se déplacer, et le Président du Conseil lui-même l'a annoncé au Sénat le 11 juin dernier. Et l'on dit encore que le parquet s'est mis à agir en censeur, que les gens ne peuvent se réunir parce que la police les en empêche, ne peuvent prononcer de discours parce que la police les en empêche, ne peuvent se déplacer parce que des ordres militaires interdisent leurs déplacements, et ne peuvent recevoir chez eux ou dans leurs clubs qui ils souhaitent, parce que la police assiège certains clubs, assiège certaines maisons, et suit certaines personnes partout où elles vont et d'où elles viennent. Dans ce cas, à quelle fin un régime a-t-il été aboli et un autre mis à sa place ?! À quelle fin un ministère a-t-il été démis et un autre installé à sa place ?!

Et l'on disait que le ministère wafdiste avait dilapidé les droits de la patrie et manqué à son devoir envers elle, n'ayant ni achevé l'indépendance, ni libéré le Soudan, ni réalisé l'évacuation, ni modifié le traité. Et l'on dit encore que le ministère actuel n'a pas davantage achevé l'indépendance, ni libéré le Soudan, ni réalisé l'évacuation, ni modifié le traité — bien plus, qu'il est sur le point d'ajouter aux chaînes du traité anglo-égyptien d'autres entraves encore, que le ministère a acceptées à San Francisco et dont le Parlement veut à présent nous enserrer au Caire. Dans ce cas, à quelle fin un régime a-t-il été aboli et un autre mis à sa place ?! À quelle fin un ministère a-t-il été démis et un autre installé à sa place ?!

Et l'on disait que le ministère wafdiste avait exposé l'intégrité du gouvernement à un grave péril, et que le ministère actuel était venu précisément pour rendre au gouvernement son intégrité et sa pureté, le faisant resplendir comme la lumière du soleil lorsqu'elle se répand sur le monde, pure, claire et splendide, à l'aube du jour. Mais la moindre lecture des journaux, la moindre attention aux conversations des gens, la moindre connaissance de ce que le parquet instruit à présent — tout cela montre que nous sommes, en réalité, extrêmement loin de cette réputation radieuse et splendide.

Je ne connais aucun ministre qui ait été entouré d'autant de doute et de soupçon que certains de nos ministres le sont ces jours-ci — des doutes dont j'espère sincèrement que l'enquête les démentira, car, en fin de compte, je suis égyptien, et je ne souhaite pas à l'Égypte que l'on dise de certains de ses ministres ce qui se dit d'eux aujourd'hui.

Et je ne connais pas non plus d'exemple où les gens aient insisté, aussi ouvertement et sans réserve qu'ils le font à présent, auprès de

certain ministres, pour exiger leur démission — non pas seulement parce que l'intérêt politique l'exige, mais parce que leurs adversaires leur imputent des choses avec lesquelles ils ne devraient pas rester en fonction ; ils devraient plutôt démissionner, afin de s'en disculper, et afin que l'enquête puisse se dérouler avec la sérénité, le calme et la tranquillité qu'elle devrait avoir.

Le Président du Conseil a-t-il encore besoin, après tout cela, d'une preuve que son navire est échoué, retenu par les événements exactement là où il se trouve, incapable d'avancer ou de reculer, tout comme la passion retint autrefois le poète arabe ancien qui disait :

La passion m'a arrêté là où tu es : je ne puis ni m'en éloigner, ni aller au-delà.

Et le Président du Conseil connaît-il les causes qui ont contraint son navire à s'échouer, ou a-t-il besoin que nous lui en indiquions certaines, à défaut de toutes ? Le Président du Conseil sait-il que la plus grave de ces causes, et celle dont l'effet porte le plus loin, est la composition même du ministère ? Car cette coalition apparente entre des cœurs qui ne peuvent s'accorder, cet accord apparent entre des penchants qui ne peuvent s'entendre, cette coopération feinte entre des gens qui ne s'accordent ni dans leur manière de comprendre les choses, ni dans leur manière de les juger, ni dans leur manière d'en être touchés, ni dans leur manière de les trancher — rien de tout cela ne peut permettre au navire de voguer aisément et sans heurt, même lorsque le vent lui est favorable.

Ces partis coalisés étaient, et resteront, extrêmement différents les uns des autres par nature et par tempérament, par inclination et par disposition, unis seulement par une chose : le désir de s'empêtrer du pouvoir afin de détruire le Wafd entièrement. Mais détenir le pouvoir n'est pas une fin en soi ; ce n'est qu'un moyen au service de la réforme et du service public, et détruire le Wafd ne figure pas parmi les fins que poursuivent les réformateurs, car l'affaiblir, c'est affaiblir l'âme égyptienne elle-même, et affaiblir l'âme égyptienne n'est pas une réforme — c'est tout autre chose que la réforme.

Ces partis coalisés, en apparence unis mais au fond en désaccord les uns avec les autres, et avec leur propre conscience devant Dieu, ne peuvent conduire le navire sur une route douce et constante ; au contraire, certains de ces partis le poussent en avant tandis que d'autres le tirent en arrière, celui-ci le dévie à droite, celui-là le pousse à gauche,

jusqu'à ce qu'il soit jeté dans le désordre et la confusion, et contraint, en fin de compte, soit de sombrer, soit de s'échouer.

Et le Président du Conseil sait-il que le fait que les ministres se rendent chaque matin à leurs bureaux et rentrent chaque soir chez eux, signant quelques papiers et expédiant quelques affaires courantes, ne signifie pas que le navire vogue d'une allure douce, ni que le vent lui souffle favorablement ? Cela signifie seulement que le vieux dicton — il n'est rien de mieux possible que ce qui existe déjà — est une vérité provisoire qui, même si elle se vérifiait hier et se vérifie aujourd'hui, pourrait bien ne plus se vérifier demain, ou le jour suivant.

Et l'important n'est pas de savoir si le navire vogue ou ne vogue pas, considéré en lui-même, car cela en soi ne comporte aucun danger ; ce qui importe, c'est que les affaires de l'Égypte ont été confiées à ce navire même, et à ceux qui le conduisent. Si le navire se trouve en désordre et en confusion, et contraint de s'échouer, alors les affaires de l'Égypte sont affectées par ce même désordre, cette même confusion, cet échouement même — et le Président du Conseil est trop sincèrement patriote, et aime trop profondément l'Égypte, pour l'exposer à un si grand péril.

Il est certain que le Président du Conseil sait, sur les affaires de son propre ministère, plus que nous n'en savons, et sait parfaitement si son navire est réellement échoué ou encore en marche. Mais il est également certain que, même si le Président du Conseil lit dans les journaux ce que nous y lisons, il n'entend pas, des conversations des gens, ce que nous entendons, et ne connaît pas, des préoccupations privées des citoyens, de leurs pensées intimes et de leur conscience, ce que nous en connaissons — car il ne voit pas les gens comme nous les voyons, ni ne les entend ni ne leur parle comme nous les entendons et leur parlons. Et la seule chose que nous puissions sincèrement affirmer au Président du Conseil, c'est que les gens ne sont ni contents, ni rassurés, ni optimistes, et qu'ils sont plus proches de l'indignation, de l'inquiétude et du pessimisme que de toute autre chose. Si le Président du Conseil ne le croit pas, qu'il se déguise, qu'il se mêle incognito aux gens, qu'il les écoute, et qu'il leur parle, comme le faisait Harun al-Rachid, à ce que nous rapportent les conteurs. Alors le Président du Conseil verrait ce qu'il ne s'attendait pas à voir, entendrait ce qu'il ne s'attendait pas à entendre, et rentrerait chez lui en s'étant formé, de son propre ministère et du peuple, une opinion entièrement nouvelle.

Alors le Président du Conseil entendrait de la bouche des gens qu'ils attendaient tout de lui, sauf qu'il entérine certaines conduites aujourd'hui imputées à certains de ses ministres — conduites qui, de l'avis de tous, ne conviennent en aucune manière ni à la nature propre du Président du Conseil, ni à son tempérament, ni à ses propres idéaux de gouvernement et de moralité.

Et alors le Président du Conseil entendrait que les gens attendaient tout de lui, sauf qu'il garde le silence devant les graves critiques adressées à présent à certains de ses collègues — car son silence ne peut s'expliquer que de deux manières : soit il entérine ces agissements, alors que les gens croyaient qu'il serait le dernier à les entériner ou à les tolérer, soit il ne parvient pas à se défaire de certains collègues malgré tout ce qui leur est imputé et dit à leur sujet, alors que les gens attendaient de lui qu'il fût le dernier à tolérer l'injustice et à supporter, pour l'amour du pouvoir, ce qui ne devrait jamais être supporté.

Et nous assurons au Président du Conseil que nous ne lui écrivons pas ces lignes en critiques, ni pour le dénigrer, et que nous n'y voyons nullement une opposition au sens habituel du mot. Nous les écrivons, au contraire, en conseillers sincères, lui offrant le conseil le plus honnête, avec la plus grande loyauté, car il existait entre lui et nous des liens que nous n'avons pas oubliés, et qui nous imposent peut-être le devoir de le conseiller, et d'être fidèles dans ce conseil, même si cette fidélité même nous contraint à une certaine franchise et à une certaine sévérité — car un ami peut parfois être dur avec un ami, et un intime peut parfois parler durement à un intime.

Que le Président du Conseil lise donc ces lignes seul avec lui-même, avec la même sincérité que celle avec laquelle nous les écrivons ; qu'il se tourne vers l'avenir de ses propres affaires là où il n'a regardé que vers le passé, qu'il repasse les événements et les épreuves survenus depuis qu'il a pris en charge les affaires du gouvernement, et qu'il se demande ensuite s'il accepte d'être le capitaine d'un navire contraint, malgré lui, à s'échouer — et s'il peut supporter la responsabilité de tout ce que cet échouement pourrait faire subir à l'Égypte.